

DIAGNOSTIC SYNTHÈSE

du Plan Climat
Air Énergie Territorial
des Campagnes
de l'Artois



UNE PÉRIPHÉRIE RÉSIDENTIELLE DU BASSIN D'EMPLOIS D'ARRAS ET DE DOUAI-LENS

(bassin minier)



96 communes

33 644 habitants*

93 habitants / km²

553,79 km²

La communauté de communes des Campagnes de l'Artois se situe en Région Hauts-de-France, dans le Département du Pas-de-Calais.

La plus grande commune est Avesnes-le-Comte qui regroupe 2006 habitants en 2014, et la plus petite Grincourt-lès-Pas avec 42 habitants en 2014 (INSEE, 2014).

Ce territoire rural voit sa population augmenter depuis 1999 avec une évolution moyenne de + 0,4 % par an entre 2009 et 2014.

Le territoire se situe à la périphérie immédiate de la ville d'Arras, Préfecture du Pas-de-Calais et pôle urbain d'importance régionale, voire nationale.

En effet, elle est au cœur du triangle formé par les capitales de Paris, Londres, Bruxelles et bénéficie donc d'une situation géographique stratégique.

Ce territoire a su allier la conservation de son cadre de vie rural, verdoyant et agréable, avec une attractivité très marquée par des phénomènes de périurbanisation, encore visibles actuellement.



SOMMAIRE

CONTEXTE

1 - PORTRAIT « ÉNERGÉTIQUE » DU TERRITOIRE

Une forte dépendance aux énergies fossiles

“Potentiel” de réduction : une ambition versus sobriété

ENR : un potentiel de développement autre que l'éolien

Une facture énergétique à rééquilibrer

2 - PORTRAIT « AIR-CLIMAT » POUR LE TERRITOIRE

Une empreinte carbone dominée par l'agriculture

La qualité de l'air, enjeu de santé publique mais pas que

Un territoire vulnérable aux changements climatiques

Des capacités d'absorption du carbone à exploiter

3 - LES ENJEUX MAJEURS POUR LE TERRITOIRE

Le PCAET pour répondre aux 4 enjeux

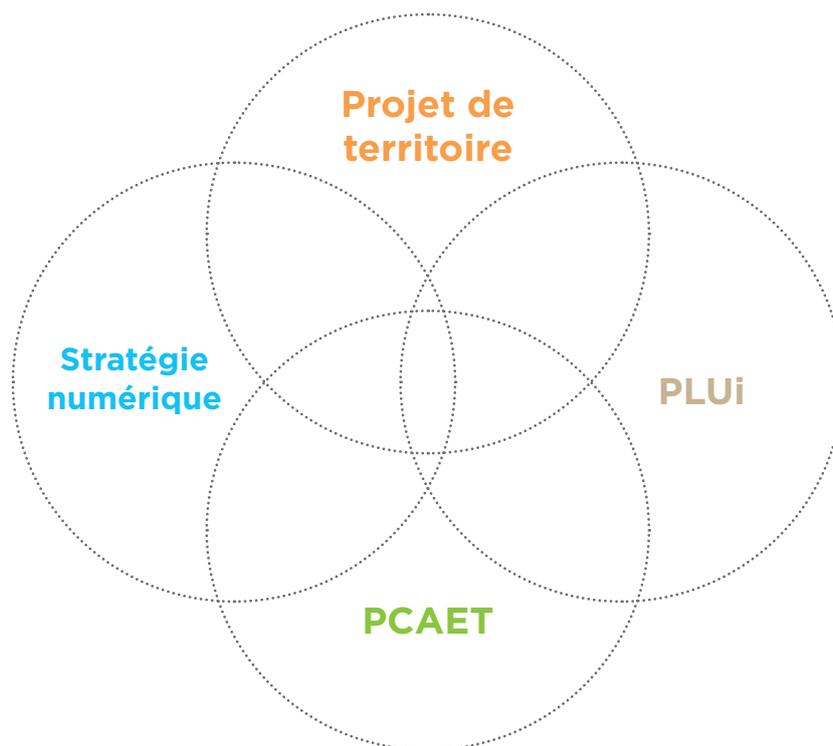
Le PCAET concerne tout le monde

ANNEXE



CONTEXTE

La transition énergétique au cœur du territoire de la CCCA



Le PCAET, obligatoire pour tous les EPCI de plus de 20 000 habitants, est un outil de planification qui comprend un diagnostic, une stratégie territoriale, un plan d'action et un dispositif de suivi et d'évaluation. L'objectif est d'adapter et apporter des réponses à la lutte contre le changement climatique, améliorer la qualité de l'air, développer une stratégie de réduction des consommations énergétiques et développer les énergies renouvelables.

D'autres programmes reposent, eux, sur l'engagement volontaire des acteurs publics ;

c'est le cas de la méthode destination TEPOS (Territoire à Énergie POSitive) qui vise à réduire les besoins d'énergie au maximum et à les couvrir par des énergies renouvelables locales, ou des initiatives régionales fortes à l'instar de la démarche REV3 des Hauts-de-France.

Forte de ces dispositifs, la Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois a mis également sur **3 démarches engageantes** pour atteindre les objectifs fixés par la nouvelle loi TECV* à horizon 2050 : projet de territoire, PLUi et stratégie numérique.

L'articulation avec les stratégies nationales et régionales

L'élaboration du PCAET s'inscrit dans une démarche globale de cohérence entre les objectifs nationaux, régionaux et les documents de planification et de programmation locaux :

- + le SRADDET de la Région Hauts-de-France : Le Grand Dessein,
- + la 3^{ème} révolution industrielle - REV3,
- + le Plan de Protection de l'Atmosphère interdépartemental du Nord-Pas de Calais,
- + le PPE (Programmations Pluriannuelles de l'Énergie),
- + la SNBC (Stratégie Nationale Bas Carbone).



* La loi TECV : loi de Transition Énergétique pour la Croissance Verte

PORTRAIT « ÉNERGÉTIQUE » DU TERRITOIRE

1 - Une forte dépendance aux énergies fossiles

Le secteur le plus énergivore est **le transport** qui représente **35 %** de la totalité des consommations du territoire.

Le second secteur de consommation énergétique est **le secteur résidentiel** qui concerne **33 %** des consommations.

Les autres grands secteurs que sont **l'agriculture, l'industrie et le tertiaire** se partagent les **32 %** restants.

65 %

LES ÉNERGIES FOSSILES

couvrent 65 % des besoins énergétiques du territoire et constitue la première source de consommation.

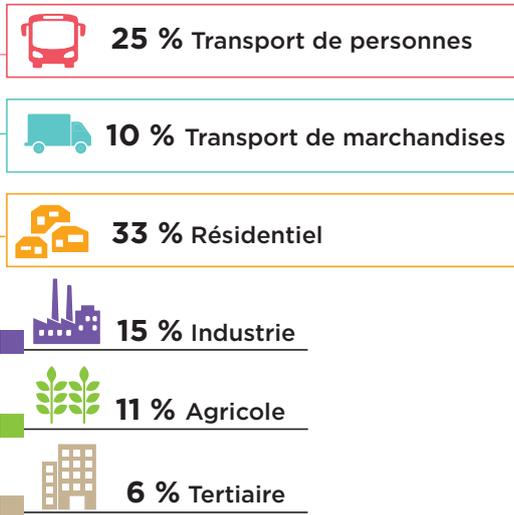
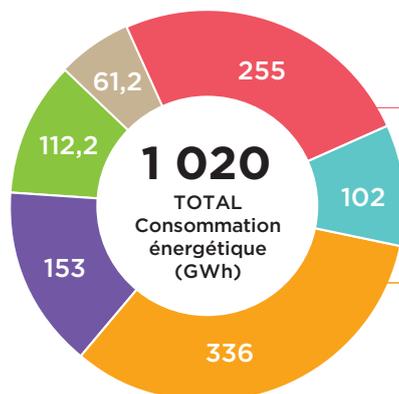


On constate une part prépondérante des **produits pétroliers** dans la consommation énergétique globale du territoire (**59 %**).

Les consommations électriques sont la deuxième source énergétique avec **20 %** de la consommation énergétique globale.

Le **bois-énergie** représente une part non négligeable dans le mix énergétique actuel du territoire, cette énergie locale peut être considérée comme étant la première source de consommation d'énergie renouvelable du territoire devant le GPL ou les Biocarburants.

Les **TRANSPORTS** (mobilité des personnes et fret) et le **RÉSIDENTIEL** sont les **2 secteurs** hautement consommateurs d'énergie.



Répartition des consommations énergétiques par secteur d'activité

Source : Observatoire Climat

Objectifs :

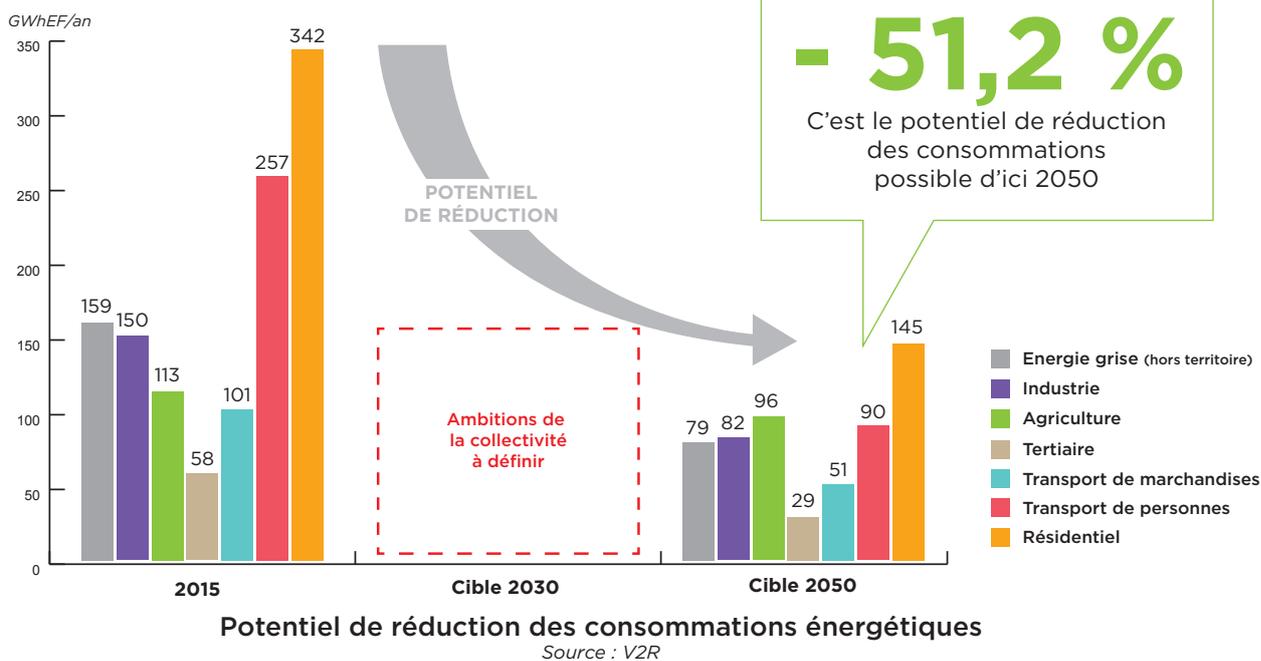
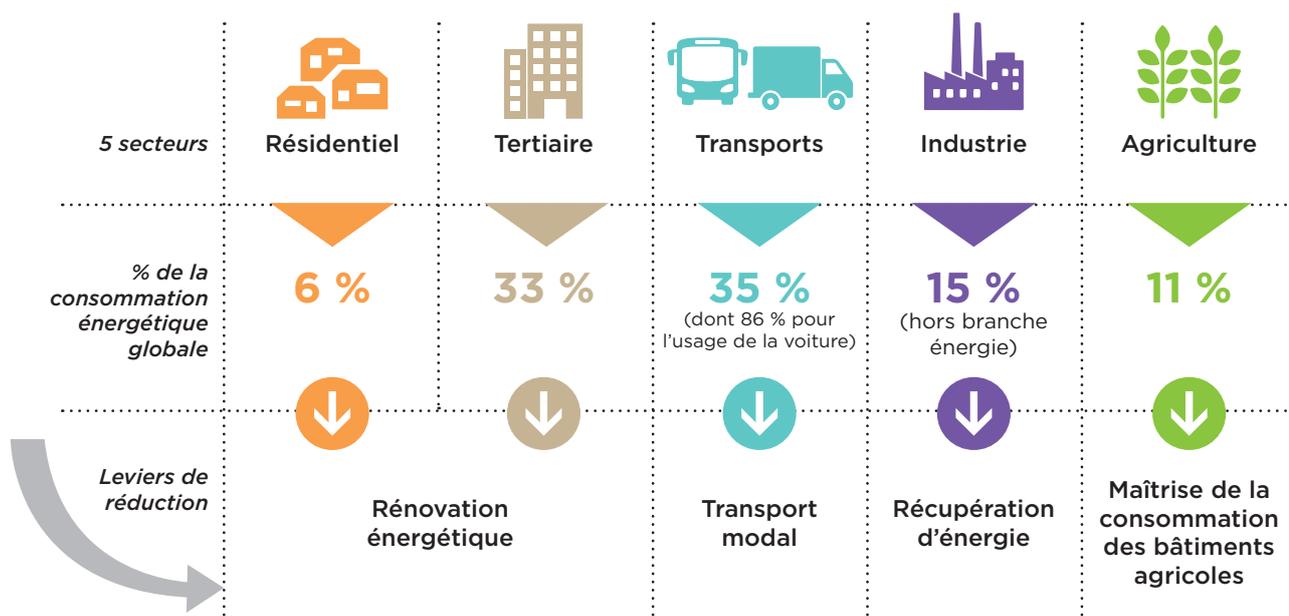
- Trouver des alternatives au mode de chauffage au fioul
- Développer un mix énergétique décarboné
- Augmenter l'équipement en pompe à chaleur et bois énergie dans les foyers



2 - « Potentiels » de réduction : cap vers la sobriété !

L

es potentiels de réduction des consommations énergétiques du territoire



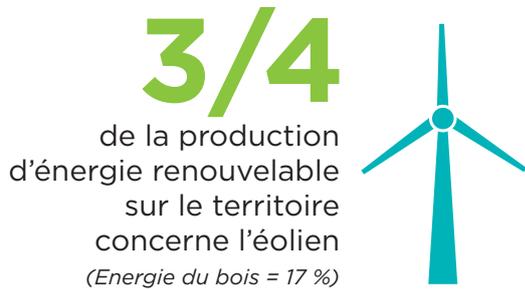
Objectifs :

- **Mettre en place un programme énergétique par secteur**
- **Rénovation énergétique des logements et bureaux** (isolation, chauffage et production d'eau chaude)
- **Proposer une alternative transport** : réduction kilométrage, offre de transport en commun, aides à la mobilité
- **Encourager les projets de récupération d'énergie**

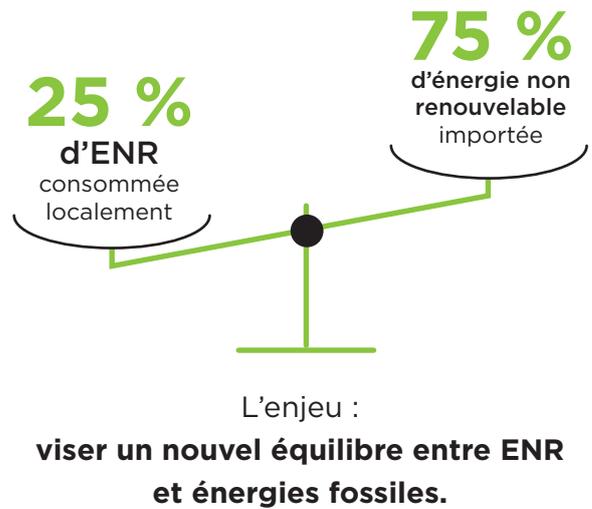


3 - ENR : un potentiel de développement, autre que l'éolien

L' électricité éolienne est bien implantée sur le territoire en comparaison avec d'autres parties des Hauts-de-France.



Plusieurs parcs sont en fonctionnement sur le territoire : au total **42 éoliennes** produisent **19 %** de la consommation du territoire.



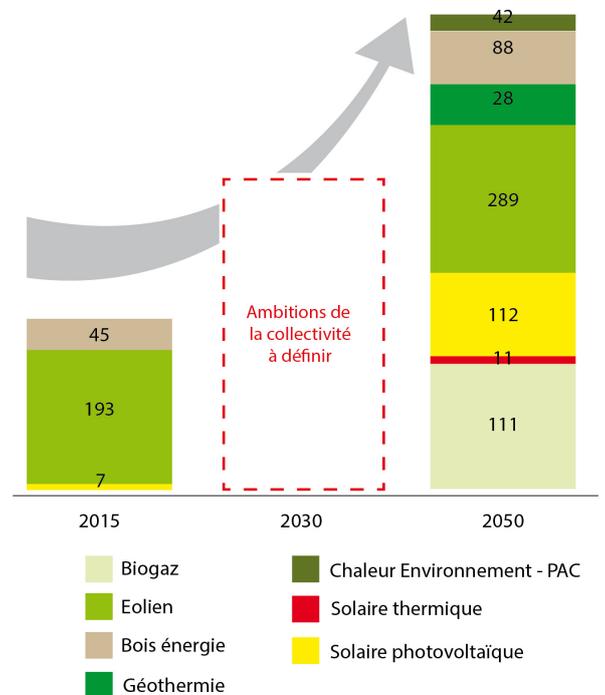
- Objectifs :**
- Parvenir à un mix énergétique
 - Miser sur le Repowering*

Le « repowering » correspond au démantèlement d'un parc éolien existant pour remplacer les éoliennes et anticiper la question de l'allongement de leur durée de vie.

L e potentiel total en énergie renouvelable permet de couvrir l'ensemble de la consommation énergétique actuelle du territoire et même d'en produire d'avantage si l'ensemble des filières sont développées de manière optimale.

Les potentiels existants sont :

- + le solaire (photovoltaïque et thermique),
- + l'éolien,
- + les pompes à chaleur,
- + la méthanisation,
- + le bois (filiale bois, énergie).



- Objectifs :**
- Faire de la CCCA un territoire à énergie positive
 - Mobiliser tous les potentiels

Evolution du développement des énergies renouvelables en GWh/an



4 - Une facture énergétique à rééquilibrer

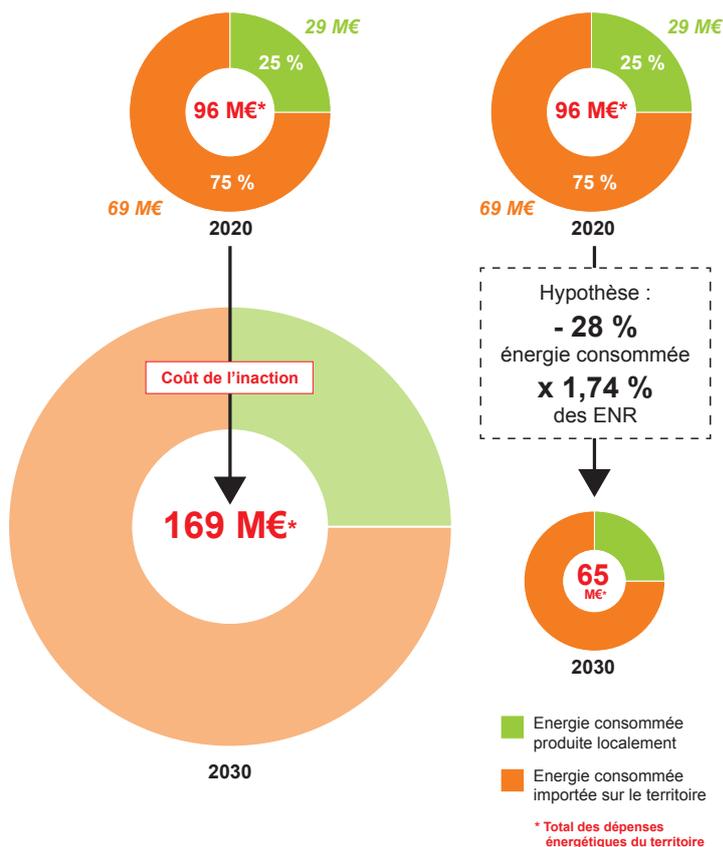
F acture énergétique du territoire

Les dépenses énergétiques du territoire s'élèvent à **96 M€**.

- 75 % de l'énergie consommée sur le territoire est importée, ce sont donc au total **67 M€** qui sortent du territoire chaque année.
- 25 % de l'énergie consommée sur le territoire est produite localement, ce qui permet de « conserver » sur le territoire **29 M€** annuels.

Du fait de la forte dépendance aux énergies fossiles, si rien n'est fait, la facture énergétique sera multipliée par 2,2 d'ici 2030, soit une facture nette de **169 M€**.

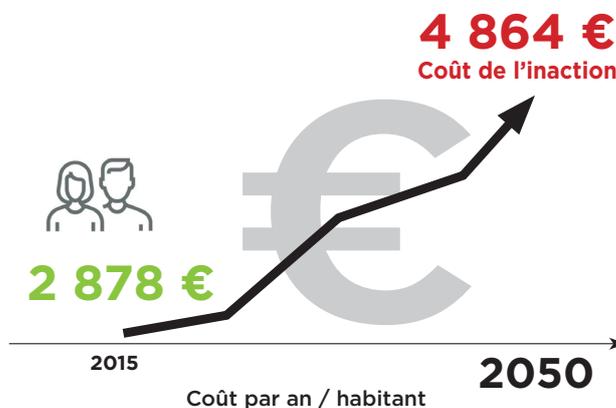
Dans l'hypothèse de réduction de 28 % des consommations énergétiques et multiplier par 1,74 les ENR, la facture énergétique nette s'élèverait à **65 M€**.



U n coût de l'inaction impactant la facture énergétique des ménages en 2050

L'augmentation de la facture énergétique du territoire va avoir un impact sur les entreprises et les services publics, et encore plus sur les ménages qui sont généralement les plus impactés par la hausse du prix des énergies.

Pour un habitant, la facture énergétique en 2015 s'élevait à **2 878 €/an** (habitat et mobilité) et selon le scénario tendanciel, cette facture pourrait monter jusqu'à **4 864 €/an/habitant**, principalement dû au fait de l'augmentation du prix des carburants pétroliers, tandis que le scénario de développement des énergies renouvelables et des actions définies prévoit une maîtrise de la facture énergétique.



Objectifs :

- Rééquilibrer le coût avec les recettes ;
- Réduire la forte dépendance aux produits pétroliers et au gaz naturel d'origine fossile (65 %) ;
- Sensibiliser les habitants du territoire aux enjeux énergie et climat, en particulier à l'impact de leur consommation ;
- Favoriser le développement des énergies renouvelables en relocalisant la production d'énergie sur le territoire permet d'imaginer de nouvelles marges de manœuvre économiques pour le territoire.

PORTRAIT « AIR-CLIMAT » DU TERRITOIRE

1 - Une empreinte carbone dominée par l'agriculture

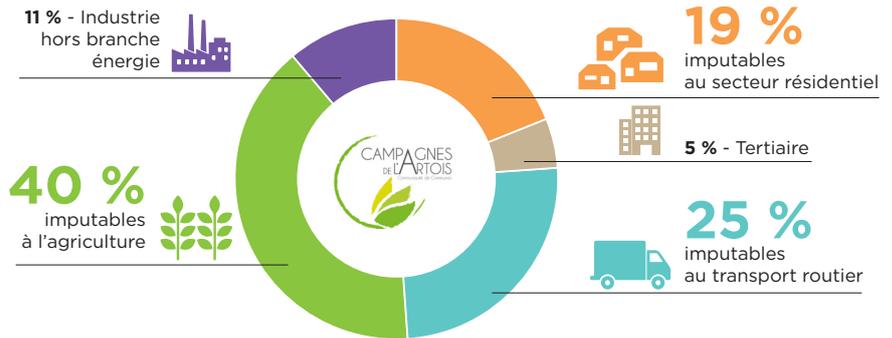
Le caractère rural de la CCCA lui vaut d'être faiblement impactée aux émissions de Gaz à Effet de Serre (GES).

CO₂
4,5 %
des émissions
régionales



La qualité de l'air regroupe **3 enjeux majeurs** :

- de santé publique** (contamination par voie respiratoire, digestive et cutanée),
- environnementaux et financiers** bâtis (salissures par les particules), les écosystèmes et les cultures...
- réglementaires** (respect de la réglementation).



Répartition sectorielle des émissions de GES de la CCCA
Source outil ESPASS

2 - La qualité de l'air, enjeu de santé publique mais pas que !

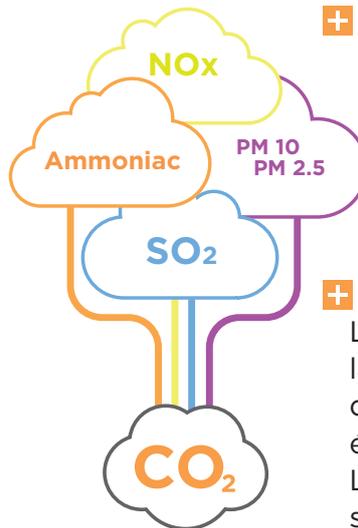
Les GES sont dominés par 4 polluants principaux sur le territoire :

+ Le oxydes d'azotes (Nox)

Au vu d'une densité faible de la population et compte-tenu de la faible part du secteur industriel, les émissions NOx sont 2 fois moins importants qu'en Région.

+ Le dioxyde de soufre (SO₂)

Le chauffage joue un rôle conséquent sur les émissions de SO₂.



+ L'ammoniac est utilisé dans l'industrie (notamment pour la fabrication d'engrais, d'explosifs et de polymères) et dans le secteur agricole lors de l'épandage des lisiers.

+ Les particules (PM10 et PM2.5)

L'agriculture est à l'origine de plus de la moitié des émissions (60 %) alors qu'elle ne constitue que le 2^{ème} secteur émetteur de PM10 sur la région. Le secteur résidentiel arrive en seconde place.

Objectifs :

- Diviser par 4 les émissions de GES soit - **75 %** d'ici 2050
- Tendre vers la **neutralité carbone** (objectif fixé par l'accord de Paris et la loi Energie Climat de 2019).



3 - Un territoire vulnérable aux changements climatiques



5 communes fortement exposées
32 moyennement exposées
212 catastrophes naturelles
ont été déclarées entre 1988 et 2016.

Les enjeux liés aux changements climatiques portent donc sur :



la sécurité des personnes
(inondations)



la santé des personnes
(canicules, pollution atmosphérique, maladies infectieuses)



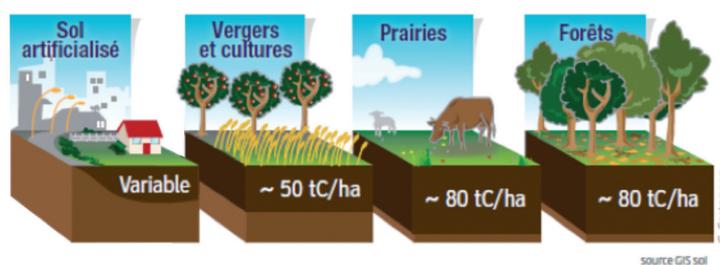
les bâtiments, infrastructures et équipements
(retrait gonflement des argiles, inondations, tempêtes)



le confort thermique et les besoins énergétiques associés
(canicule)

4 - Des capacités d'absorption du carbone à exploiter

Avec 2 632 hectares de forêts, 8124,46 hectares de prairies et 40 773 hectares de surfaces agricoles, la capacité de stockage de CO₂ des sols et de la biomasse aérienne représente 11 908 KTonnes de CO₂ soit 3,7 % des émissions de GES émis sur le territoire de la CCCA.



Objectifs :

- Prévenir les 2 risques naturels forts :
 - les inondations, érosion et ruissellement,
 - les mouvements de terrain.
- Maintenir la surface forestière ;
- Limiter l'artificialisation des terres agricoles ou forestières ;
- Adapter les pratiques agricoles ;
- Favoriser l'utilisation de produits biosourcés.



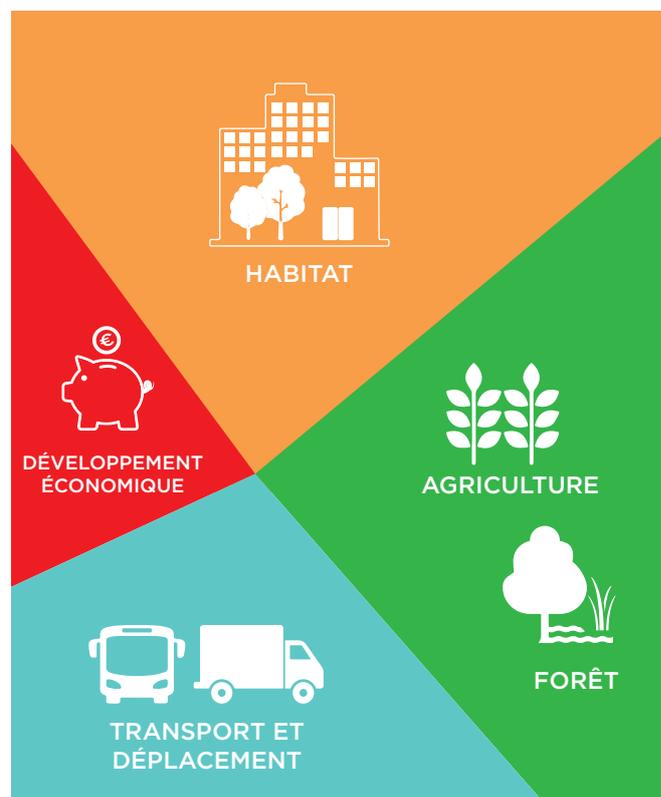
LES ENJEUX MAJEURS POUR LE TERRITOIRE

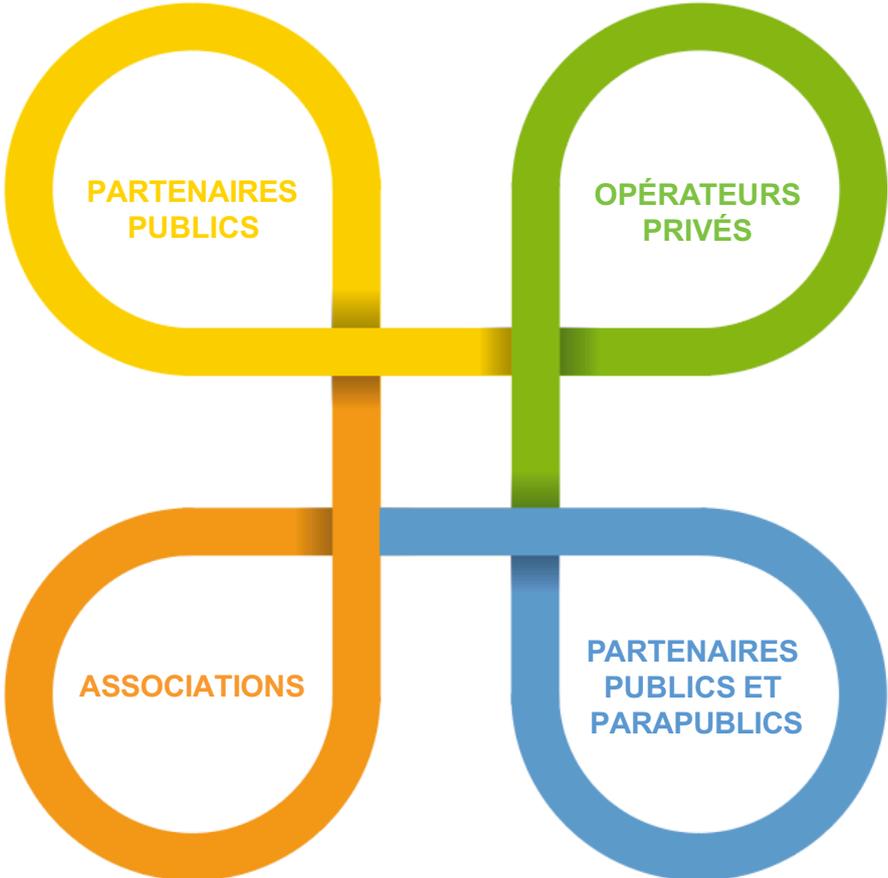
1 - Un PCAET pour répondre aux 4 enjeux :

- 1 Réduire les émissions de GES
- 2 Mettre en place une sobriété énergétique
- 3 Adapter le territoire aux effets du changement climatique
- 4 Réduire les polluants atmosphériques

2 - Le PCAET concerne et mobilise tout le monde : habitants, associations, entreprises, collectivités...

... et toutes les politiques publiques.







BP 26, 1050, av. François Mitterrand, 62810 Avesnes-Le-Comte
T : 03 21 22 02 00 - www.campagnesartois.fr